

Les règles de bon comportement dans les transports scolaires

▶ AVANT DE MONTER

- Je suis présent 5 minutes avant l'arrivée du car
- J'attends l'arrêt complet du car avant de monter
- Je n'oublie pas de valider mon titre de transport à chaque trajet

▶ PENDANT LE TRAJET

- Je rejoins rapidement ma place et pose mon cartable sous mon siège
- J'attache ma ceinture
- Je veille à la propreté du car

- Je suis respectueux envers le conducteur et les autres voyageurs
- Je me tiens correctement
- Je reste discret

▶ À L'ARRIVÉE

- J'attends l'arrêt complet du car pour descendre
- Je suis prudent et je m'engage sur la chaussée après le départ du car
- Je ne reste jamais sur les aires de stationnement du car

⚠ En cas de non-respect de ces règles, des sanctions allant jusqu'à l'exclusion peuvent être appliquées. Un titre de transport valide est obligatoire pour monter à bord du car.

NOS ENGAGEMENTS POUR UN SERVICE DE QUALITÉ

- **Accueil et information**
- **Fiabilité et ponctualité :**
Les itinéraires et les horaires sont respectés. L'information des conditions de transport par SMS est gratuite.
- **Propreté, confort et sécurité**
- **Écoute et réactivité :**
Nous répondons à vos demandes sous 3 jours ouvrés.

Pour plus d'informations :
www.ulyS-loiret.com - www.remi-centrevalde Loire.fr
 ODULYS - CS 90200 - 45808 ST-JEAN-DE-BRAYE CEDEX 1

0 800 00 45 00 Service à appel gratuit

Loiret
 votre Département

À compter du 1^{er} septembre 2017
 les transports interurbains et
 scolaires seront transférés
 à la Région Centre-Val de Loire



Transporter en toute sérénité
www.ulyS-loiret.com
www.remi-centrevalde Loire.fr

Loiret
 votre Département

LE PASS SCOLAIRE QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un pass annuel permettant à votre enfant de se rendre à son établissement scolaire du lundi au vendredi à raison d'un aller-retour par jour de scolarité.

Dès la rentrée, il valide son abonnement dans le car avec sa carte Rémi (ex Moda Pass) préchargée du Pass Scolaire.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU PASS SCOLAIRE ?

Les élèves demi-pensionnaires loirétains inscrits dans un établissement scolaire public ou privé (sous contrat avec l'État), jusqu'en terminale et qui ne sont pas apprentis rémunérés.

Les élèves de maternelle sont pris en charge en fonction des places disponibles sous réserve que le circuit dispose d'un accompagnateur.

QUAND FAIRE LA DEMANDE ?

Dès le 15 mai et avant le 17 juillet 2017

Passé cette date, une pénalité de 10 €* sera appliquée et la demande sera étudiée sans garantie de délai.

* (dans la limite de 20€ par représentant légal)

COMMENT DEMANDER LE PASS SCOLAIRE ?

Par Internet : www.ulyss-loiret.com ou www.remi-centrevalde Loire.fr
Formulaire en ligne et paiement sécurisé.

Par courrier : Formulaire d'inscription disponible auprès des établissements scolaires et des mairies. À retourner complété et accompagné des pièces justificatives à **ODULYS - CS 90200 - 45808 ST-JEAN-DE-BRAYE CEDEX 1**

Par téléphone : **0 800 00 45 00** Service & appel gratuits

Formulaire d'inscription sur demande.

COMBIEN ?

Le transport scolaire est gratuit ! Seuls 25€ de frais de dossier par enfant vous sont demandés.



1 ENFANT

25€

+10€ de pénalité
si inscription
après échéance



2 ENFANTS ET +

50€

+20€ de pénalité
si inscription
après échéance

Modalités de paiement : Paiement en une seule fois.

Modes de paiement : Chèque ou carte bancaire.

Si paiement par virement, espèces ou mandat cash, contactez-nous.

Autres situations : Possibilités d'allocations ou de titres de transport pour tout autre type de trajets scolaires (SNCF, élèves internes...).

› Renseignez-vous au **02 38 70 31 33**

› Si votre enfant est en situation de handicap, contactez la MDPH au **02 38 25 49 49**

MON PASS SCOLAIRE

1^{re} inscription : Dès validation du dossier d'inscription, la carte chargée du Pass Scolaire vous sera envoyée par courrier pour une utilisation dès le jour de la rentrée 2017.

Renouvellement : Conservez votre carte Moda Pass, elle sera rechargée automatiquement du Pass Scolaire dès validation de votre dossier de renouvellement. Un étui Rémi vous sera offert pour la rentrée.

En cas de perte, vol ou dégradation, un duplicata de la carte sera fourni sur demande écrite ou par internet. Coût : 10 €

VOTRE TRANSPORT SCOLAIRE
EN TOUTE SÉRÉNITÉ

